

[Français]

M. LeBlanc (Rimouski): Monsieur le président, c'est un agréable plaisir pour moi d'avoir l'occasion aujourd'hui de donner mon opinion au sujet des réalisations passées et à venir dans ce vaste territoire qu'on appelle les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Mon premier mot sera d'abord pour féliciter le gouvernement du Canada et spécialement l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Laing) pour les réalisations et pour le programme qu'ils organisent afin de développer cette immense région au profit des populations qui l'habitent et aussi, surtout, au profit de la population de tout le Canada.

J'ai eu l'avantage, comme membre du comité des Affaires du Nord canadien et des Ressources nationales de visiter au cours de l'été cet immense pays du Nord avec un groupe de députés des deux côtés de la Chambre.

Je suis d'avis qu'en général, au Canada, la population a une mauvaise impression ou plutôt est ignorante de la nature de ce pays, de ce qui se passe là-bas et des richesses immenses que l'on y trouve.

J'ai réalisé que les pays du Nord sont, surtout en été, beaucoup plus intéressants, plus attrayants que nous sommes portés à le penser. Nous y voyons une variété de panoramas et de richesses. Nous pouvons admirer les beautés de l'Arctique, la toundra, la végétation arborescente limitée, les montagnes, surtout dans le Yukon, dans le sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest. Il est évident que l'hiver est rude et long, mais au cours de l'été, la longueur du jour permet de compenser pour les difficultés de l'hiver. Mais, surtout, nous avons réalisé, et il est important que toute la population du Canada soit consciente de ces faits, que ces territoires immenses sont remplis de richesses naturelles que je dirais incommensurables, surtout en ce qui a trait au fer, au cuivre, à l'huile, au gaz, à la pêche et, notamment, au tourisme. La population du pays, de ce territoire, évidemment, n'est pas tellement nombreuse.

Une voix: Six heures!

M. LeBlanc: Monsieur le président, j'entends un collègue d'en face qui me signale qu'il est 6 heures. Je pourrai continuer mes observations à la prochaine séance si c'est l'avis de la Chambre.

[Traduction]

M. le président: A l'ordre. La Chambre consent-elle à ce que le comité déclare qu'il est six heures?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Monteith: Monsieur l'Orateur, un ministre pourrait-il nous dire quels seront les travaux pour lundi?

L'hon. M. Laing: Lundi, monsieur l'Orateur, le gouvernement présentera une motion de subsides. A mon avis, ce débat nous occupera jusqu'à mercredi.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

[Les crédits suivants ont été adoptés aujourd'hui au comité des subsides.]

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE, Y COMPRIS LE CONSEIL DE LA RECHERCHE

MÉDICALE:

10, 10a, 15.

INDUSTRIE:

15c, L35a.

COMMERCE:

1, 1a, 1c, 5, 5a, 10, 10c, 15, 20, 29, 32c.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE:

1, 5, 10.